



G.E.V.L Entreprises

Groupement d'Employeurs
des Vallons du Lyonnais

Le temps partagé, un atout pour votre développement

Date de parution : 13/03/2025

Poste : CONDUCTEUR (TRICE) DE BUS

Vous êtes à la recherche d'un emploi stable et valorisant ? Alors postulez pour devenir conducteur de bus ! Que vous soyez jeune, expérimenté(e), homme ou femme, votre profil nous intéresse !

DESCRIPTIF DU POSTE :

Au sein de l'une de nos Entreprises adhérentes dans le secteur du transport de voyageurs, nous sommes à la recherche de Conducteurs (trices) de bus sur le territoire de la CCVL principalement.

Vous offrirez un service de qualité tout en garantissant sécurité et confort à nos passagers.

Missions :

- Conduite de bus en toute sécurité sur des trajets définis,
- Accueil et assistance des passagers,
- Vérification des véhicules avant chaque départ,
- Respect des horaires et des règles de sécurité,
- Vente de ticket de bus,
- Transmission des informations utiles aux passagers et gestion des situations imprévues.

FORMATION ET PROFIL :

- Permis B obligatoire
- Permis FIMO et D avec carte conducteur à jour souhaitable,
- Si vous ne possédez pas le permis FIMO ou D, une formation vous sera proposée : dans ce cas-là, l'inscription auprès de France Travail obligatoire)
- Rigueur, ponctualité et respect des règles
- Vous avez le sens du service et un bon relationnel
- Tous les profils sont bienvenus : jeunes diplômé(e)s, reconversion professionnelle, hommes et femmes, peu importe votre parcours, l'essentiel est votre motivation !

LIEU DE DÉTACHEMENT :

- Vous êtes rattaché au dépôt de Vaugneray, Craponne, Thurins ou St-Symphorien-sur-Coise en fonction de votre lieu d'habitation

HORAIRES DE TRAVAIL :

- 35h00 hebdomadaires (roulement) – 1 à 2 samedis ou dimanches par mois
- Amplitude de travail du lundi au dimanche avec 2 jours de repos consécutifs

PRISE DE FONCTION : TOUT DE SUITE

- CDD de 4 mois en vue d'un CDI selon résultat

REMUNERATION :

- Taux horaire 12,79 € brut de l'heure
- Prime d'assiduité, intérressement - Prime repas, prime d'habillage, prime de nuit... (selon planning)
- 13^{ème} mois à partir d'un an d'ancienneté - Participation aux bénéfices
- Mutuelle d'entreprise – CSE

Envoi par mail CV et lettre de motivation à commercial@gevl.fr

Réf : GEVLE N°2025-03-10 : CONDUCTEUR (TRICE) DE BUS H-F